

Paris, le 21 septembre 2009

Communiqué de Presse

Le CNEC publie le rapport de branche 2008 de la coiffure

CONTACTS PRESSE :

Luc HERY au 01 58 36 17 80
Arnaud HUBER au 03 87 75 24 53
luc.hery.cnec@orange.fr / concept@erelconseil.fr
www.cnec.asso.fr

Le CNEC a terminé son rapport de branche des entreprises de coiffure pour 2008. Suite à une enquête* réalisée en partenariat avec l'organisme d'étude indépendant I+C, Institut européen d'informations et de conjonctures professionnelles, ce rapport dresse une cartographie complète du secteur, de sa santé sociale et économique.

Si l'établissement d'un rapport de branche est une obligation légale, l'intention du CNEC est plus profonde. Il s'agit d'apporter au Gouvernement et à la branche des chiffres concrets, des données précises, pour **défendre et valoriser de manière pertinente la profession** dans son ensemble.

A travers les résultats de ce rapport, on peut observer que si la coiffure reste **un secteur dynamique et créateur d'emplois** (le taux d'embauche en 2008 est de 26 %), il n'en est pas moins fragilisé.

Quand on regarde par exemple plus en détail le **chiffre d'affaires global** des entreprises de coiffures (5,64 mds d'€), relativement stable entre 2007 et 2008 (+ 0,5 %), on constate très vite que si l'activité des salons sous enseigne (+ 2 %) et des coiffeurs à domicile (+ 3 %) continue d'évoluer, celle des salons indépendants stagne purement et simplement. Or, sur 56 000 salons dénombrés en 2008, 90 % sont des salons indépendants.

Des disparités d'effectifs

En 2008, le nombre d'actifs dans la coiffure, salariés et non salariés confondus, s'est élevé à 173 500. Toutes catégories confondues, 7 employés sur 10 sont salariés. Mais les disparités constatées concernant le chiffre d'affaires existent aussi au niveau des effectifs.



CHIFFRES CLEFS 2008 **

ENSEMBLE DE LA PROFESSION

173.500 actifs

52.000 non salariés

121.500 salariés

(dont 118.800 salariés dépendant du code NAF 9602 A)

5,64 mds d'€ de chiffre d'affaires

SALONS DE COIFFURE

56.000 salons

162.400 actifs

44.600 non salariés

117.800 salariés

5,25 mds d'€ de CA

COIFFURE A DOMICILE

11.100 actifs

7.400 non salariés

3.700 salariés

390 millions d'€ de CA

● ● ●

Il y a en effet 69 % de salariés dans les salons indépendants, 88 % de salariés dans les salons sous enseigne, 67 % de non salariés chez les coiffeurs à domicile. Des disparités qui montrent bien le besoin d'harmoniser les possibilités d'exercer entre coiffeurs à domicile et coiffeurs en salons.

Reste que **les ¾ des salariés d'entreprises de coiffures sont en CDI**, sans différence notable entre hommes et femmes. La preuve que la coiffure est un secteur dans lequel on peut construire un vrai parcours professionnel. D'autant que la formation y est très présente (38 506 salariés de la coiffure ont suivi une formation en 2008) et que la **moyenne d'âge, plutôt jeune malgré les idées reçues** (43,5 ans pour les chefs d'entreprise, 32 ans pour les salariés) est prometteuse pour l'avenir.

Il est par ailleurs intéressant de noter que malgré une part d'hommes plus importante parmi les cadres et agents de maîtrise, **74 % des chefs d'entreprises de coiffure sont des femmes...**

Plus d'embauche

A périmètre constant, on a pu observer, entre 2007 et 2008, une **hausse de 1 % du nombre de salariés**. Pour 30 200 départs, il y a eu en effet 31 300 embauches, soit 1 100 salariés de plus.

Quoique modeste, cette hausse montre que la profession attire et se développe, qu'elle porte en elle l'énergie nécessaire pour se renouveler, malgré un contexte socio-économique difficile.

L'organisation du temps de travail

La grande majorité des salariés à temps plein travaille 35 heures par semaine. La loi a fait son chemin.

Mais il est intéressant de constater, en considérant que plus des ¾ des salons sont ouverts 5 jours/semaine, qu'en 2008, **1/3 de ces salariés à temps plein ont effectué des heures supplémentaires**.

La coiffure reste un métier où 35 heures ne suffisent pas toujours pour répondre à la demande.

Coiffure et développement durable

Près des ¾ **des chefs d'entreprise se sentent plutôt voire tout à fait concernés, à titre professionnel, par des questions liées à l'environnement**. Ils ont parfaitement conscience de l'impact que peut avoir leur secteur d'activité. Et de fait, la moitié d'entre eux ont mis ou sont en train de mettre en place une démarche spécifique en matière de préservation de l'environnement.

Dans la mesure où le CNEC, dans le cadre de sa politique pour le développement durable, encourage et soutient toutes les initiatives pour favoriser l'hygiène et l'emploi des énergies renouvelables, ces données sont très encourageantes, et **la preuve d'un engagement à raison**.

* **Enquête** réalisée par I+C auprès de 1.439 salons de coiffure par téléphone ou couplage fax-téléphone, courrier-téléphone, réparties en 3 catégories : 765 salons indépendants, 463 salons sous enseigne, 211 coiffure à domicile.

** **Sources documentaires**
I+C, INSEE, UNEDIC, DCAPSL, OPCAMS...